**ETUDES AUX USA APRES UNE LICENCE**

## S’inscrire en master sans échange universitaire

Après avoir obtenu une licence en France, un étudiant peut partir faire un master aux Etats-Unis **sans passer par un échange universitaire**. Il y a cependant une nuance, l’entrée en master dans une université américaine se fait en cinquième année et non en quatrième comme en France. « Les admissions se font au cas par cas pour les étudiants internationaux. Certains bureaux d’admission estiment que la licence est l’équivalent du bachelor’s degreeaméricain et l’étudiant sera alors éligible pour entrer en master. Mais d’autres universités, en particulier les plus sélectives, vont d’abord vouloir que l’étudiant ait au moins un master 1, voire un master 2 en France, avant qu’il puisse intégrer leurs masters ».. Un dossier d’admission devra être constitué, comme pour un bachelor’s degree.

## Les bourses d’aides pour

## financer ses études aux USA

Les bourses dépendent de si l’on part en individuel ou dans le cadre d’un échange universitaire.

**Les étudiants partant après le bac**peuvent obtenir une bourse de l’université qui les accueillera. Leur montant varie d’une université à une autre, et peut être consulté sur le[site du réseau EducationUSA](https://educationusa.state.gov/find-financial-aid). Ils peuvent aussi prétendre à une bourse au mérite (en fonction de leurs notes). Rares sont, en revanche, les community colleges qui proposent des bourses pour les étudiants internationaux (contacter l’établissement pour vérifier). « Dans tous les cas, il faut s’y prendre au moins un an à l’avance ».

Exemple ; <https://www.calvin-thomas.com/campus/conditions-admission-bourse-2/>

**Pour les étudiants qui partent en échange,** il existe plusieurs types d’aides. Tout d’abord, des financements du **conseil départemental**, du **conseil régional**. En revanche, ils ont **rarement** le droit à une bourse américaine.

**Les étudiants qui partent faire un master (ou doctorat) sans passer par un échange**n’ont pas de bourse du gouvernement fédéral mais peuvent éventuellement bénéficier d’une bourse au mérite de l’université d’accueil (en fonction des notes). Ensuite, [la commission franco-américaine Fulbright](http://fulbright-france.org/) accorde une dizaine de bourses d’études chaque année (les dossiers sont principalement évalués sur la qualité du projet d’étude, les résultats académiques et la motivation du candidat).

 Exemple ; <https://fulbright-france.org/>